

INFORMATIONS SUR LA FACTURATION ET LES DIFFÉRENTS MODES DE RÈGLEMENTS

FACTURATION MENSUELLE A TERME ÉCHU (après consommations)

Les factures sont établies par la mairie.

Elles sont envoyées par le Service de Gestion Comptable, Antenne de Créon, qui gère les encaissements des familles.

Les factures sont payables à réception.

ATTENTION : Le Trésor public ne souhaite pas envoyer les factures inférieures à 15€. Or, depuis la mise en place de la cantine à 1€, nombreuses sont les familles dont les factures sont parfois sous ce seuil. Les sommes sont alors gardées en mémoire dans le logiciel de facturation et se cumulent avec le montant de la facture du mois d'après. Ce qui explique qu'une seule facture peut être envoyée tous les 2 mois.

FACTURATION AU QUOTIENT FAMILIAL

Le tarif appliqué est adapté à votre situation : pour cela, **il est impératif de fournir votre attestation CAF.**

A défaut au moment de la facturation, le **tarif maximum** sera **appliqué sans remboursement possible.**

MODES DE RÈGLEMENT A VOTRE DISPOSITION

CARTE BANCAIRE

Chez les buralistes membres du réseau « paiement de proximité » des finances publiques

CHÈQUE BANCAIRE

À l'ordre du trésor public, à envoyer au Service de Gestion Comptable, 8 boulevard Victor Hugo 33670 Créon, en joignant le coupon situé en bas de la facture.

PAIEMENT PAR INTERNET

En vous connectant sur www.payfip.gouv.fr

et en saisissant le code identité collectivité suivant : 015455

Saisir le numéro de référence noté sur la facture dans l'encadré « Paiement par internet »

VIREMENT BANCAIRE

Via le site de votre banque, onglet virements puis saisir les coordonnées bancaires suivantes du Service de Gestion Comptable de Castres

IBAN : FR54 3000 1002 15D3 3900 0000 017

BIC : BDFEFRPPCCT

(RIB : 30001 00215 D3390000000 17)

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Contacter le service des affaires scolaires au 05.56.21.21.41 Poste 4.

Un dossier d'adhésion vous sera envoyé. Vous devrez le compléter et le retourner en mairie, accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

TICKETS CESU

Uniquement pour le périscolaire.

**Pour tous renseignements complémentaires, contacter le
Service de Gestion Comptable, 8 boulevard Victor Hugo 33670 CRÉON - 05.56.23.01.24**